

La pauvreté chez les groupes racisés, d'une génération à l'autre



par Christoph Schimmele, Feng Hou et Max Stick

Date de diffusion : le 23 août 2023

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2023

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

La pauvreté chez les groupes racisés, d'une génération à l'autre

par Christoph Schimmele, Feng Hou et Max Stick

DOI : <https://doi.org/10.25318/36280001202300800002-fra>

Résumé

La présente étude permet d'examiner les écarts au chapitre du taux de pauvreté entre les groupes racisés et la population blanche à l'aide des données du Recensement de la population du Canada de 2021. Les auteurs cherchent à savoir si les écarts diminuent ou persistent d'une génération à l'autre, et à déterminer la mesure dans laquelle ces écarts sont attribuables à la composition sociodémographique des groupes racisés. Parmi les 11 groupes racisés comparés, 10 affichaient un taux de pauvreté plus élevé que celui de la population blanche. Dans tous les groupes, sauf chez les Japonais, l'écart observé par rapport à la population blanche ne pouvait être expliqué par les différences sur le plan de la composition à elles seules, même si l'ampleur de l'écart diminuait généralement après la prise en considération de ces différences. Les Philippins de première génération, de deuxième génération et de troisième génération ou de générations subséquentes affichaient un taux de pauvreté inférieur à celui de leurs homologues blancs. L'écart par rapport à la population blanche persistait au sein de la deuxième génération dans la plupart des groupes racisés. Enfin, parmi les personnes de troisième génération ou de générations subséquentes, l'écart diminuait chez les Sud-Asiatiques, les Chinois et les Japonais, alors qu'il persistait chez les Noirs, les Latino-Américains, les Arabes et les Asiatiques de l'Ouest.

Mots clés : groupes racisés, mesure fondée sur un panier de consommation, pauvreté, statut de génération

Auteurs

Christoph Schimmele, Feng Hou et Max Stick travaillent à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques et de la modélisation de Statistique Canada.

Remerciements

Les auteurs remercient Rubab Arim et Xuelin Zhang pour leurs conseils et leurs commentaires sur une version antérieure de l'article.

Introduction

Les résultats socioéconomiques des récentes cohortes d'immigrants et de leurs enfants nous permettent de déterminer les effets à long terme de l'immigration non européenne et la capacité de la société canadienne à intégrer les nouveaux arrivants (Reitz et Somerville, 2004; Zhou et Gonzales, 2019). Des études récentes ont notamment fait état de disparités dans le revenu d'emploi et d'une répartition inégale de la richesse entre les groupes racisés au Canada (Banting et Thompson, 2021; Qiu et Schellenberg, 2022). L'un des principaux indicateurs de l'inégalité entre les groupes racisés est la persistance des disparités dans le taux de pauvreté entre les groupes (Baker et coll., 2022; Banting et Thompson, 2021). Une question qui nous préoccupe depuis longtemps est de savoir si ces inégalités perdurent d'une génération à l'autre pour devenir une caractéristique permanente de la stratification (Hou et Balakrishnan, 1996).

Les taux de pauvreté (ou les taux de faible revenu, selon la mesure utilisée¹) de la plupart des groupes racisés sont plus élevés que celui de la population blanche, et cette disparité persiste d'une génération à l'autre (Banting et Thompson, 2021). De plus, l'ampleur de l'écart par rapport aux Blancs varie selon les groupes racisés (p. ex. Noirs, Chinois, Sud-Asiatiques) (Block, Galabuzi et Tranjan, 2021). Ces disparités dans les taux de pauvreté sont attribuables au moins en partie aux désavantages sur le plan de l'emploi et des gains (Block, Galabuzi et Tranjan, 2021; Chen et Hou, 2019).

Les différences entre les groupes racisés au chapitre de la composition sociodémographique devraient expliquer en partie les disparités dans les taux de pauvreté. Par exemple, la plupart des membres de groupes de population racisés sont des immigrants, et bon nombre sont de nouveaux arrivants. Cet état de fait contribue à l'écart au chapitre du taux de pauvreté entre les groupes racisés et la population blanche, parce que le statut de première génération et l'arrivée récente au Canada sont des facteurs qui augmentent le risque de pauvreté (Crossman, 2013; Murphy, Zheng et Dionne, 2012). De plus, une grande proportion des personnes racisées nées au Canada sont des enfants et des jeunes qui vivent avec leurs parents, ce qui fait que leur taux de pauvreté est lié à celui de leurs parents immigrants. D'autres facteurs de composition peuvent expliquer les différences dans les taux de pauvreté, tels que la proportion de ménages dont les chefs ont fait des études universitaires, le nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille et la proportion de familles monoparentales.

À l'aide du seuil officiel de la pauvreté au Canada (défini ci-dessous), les auteurs de la présente étude examinent les différences au chapitre du taux de pauvreté d'une génération à l'autre entre 11 groupes racisés et la population blanche. L'étude tient également compte de la mesure dans laquelle les différences observées entre les groupes en ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques contribuent aux écarts au chapitre du taux de pauvreté observés par rapport à la population blanche de première génération, de deuxième génération et de troisième génération ou de générations subséquentes. De plus, l'analyse dissocie le rôle indépendant du statut de personne racisée des autres prédicteurs sociodémographiques de la pauvreté.

1. Avant 2018, il n'y avait pas de mesure officielle de la pauvreté au Canada. Statistique Canada utilisait plutôt diverses mesures de faible revenu dans ses publications, y compris le seuil de faible revenu, la mesure de faible revenu et la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC). Même si les statistiques sur le faible revenu issues de ces mesures différaient, elles ont évolué dans la même direction à long terme (Zhang, 2010). En 2018, le gouvernement du Canada a choisi d'utiliser la MPC comme seuil officiel de la pauvreté au pays dans sa première stratégie de réduction de la pauvreté (gouvernement du Canada, 2018).

Contexte de l'étude

La réussite socioéconomique des immigrants (Canadiens de première génération) et de leurs enfants nés au Canada (Canadiens de deuxième génération) est associée à l'atteinte de la parité avec la population blanche de troisième génération ou de générations subséquentes, le groupe prédominant au Canada et dans d'autres sociétés colonisatrices (Park et Myers, 2010; Zhou et Gonzales, 2019). Il a été démontré que les disparités économiques entre les immigrants et les personnes nées au Canada sont attribuables à des facteurs comme les problèmes de transférabilité au Canada des études et de l'expérience de travail acquises à l'étranger, les lacunes dans les compétences en littératie et la méconnaissance des marchés du travail locaux (Bonikowska, Green et Riddell, 2008; Chiswick et Miller, 2002; Skuterud, 2010). Ces facteurs ne peuvent toutefois pas expliquer les disparités observées chez les Canadiens de deuxième génération et de troisième génération ou de générations subséquentes, étant donné qu'ils sont allés à l'école et ont grandi au Canada. La persistance de ces disparités dans ces générations vient donc corroborer le lien entre le statut de personne racisée et l'inégalité économique (Park et Myers, 2010).

De 1980 à 2000, le taux de faible revenu des immigrants a augmenté et, bien qu'il ait diminué dans les années 2000, l'écart entre les immigrants et les Canadiens de naissance a continué de croître (Picot et Hou, 2003; Picot et Hou, 2014). Ces tendances coïncident avec la transition des régions d'origine des immigrants de l'Europe et des États-Unis à l'Asie, à l'Afrique et à l'Europe du Sud et de l'Est (Picot et Hou, 2003), et la croissance rapide de la diversité ethnoculturelle au Canada après 1980 (Banting et Thompson, 2021). Par ailleurs, l'augmentation du taux de faible revenu des immigrants de 1980 à 2000 ne peut être attribuée à une détérioration des conditions macroéconomiques, car le taux de faible revenu des personnes nées au Canada a diminué au cours de cette période. En revanche, le phénomène de faible revenu s'est accentué et prolongé chez les immigrants qui sont arrivés au pays après les années 1980. Parmi les immigrants qui vivaient au Canada depuis cinq ans ou moins, le taux de faible revenu est passé de 1,4 fois celui des Canadiens de naissance en 1980 à 2,5 fois en 2000 (Picot et Hou, 2003). Par ailleurs, les taux de faible revenu des immigrants âgés de 6 à 20 ans sont passés d'un niveau semblable ou inférieur aux taux observés chez les personnes nées au Canada en 1980 à un niveau relativement plus élevé en 2000.

Ces faits donnent à penser que les immigrants arrivés au pays après les années 1980 ont eu plus de difficulté à s'adapter sur le plan économique (Picot et Hou, 2014). En effet, l'écart entre le taux de faible revenu des immigrants et celui de la population née au Canada a augmenté malgré une hausse marquée du niveau de scolarité moyen des immigrants : de 1980 à 2000, la proportion d'immigrants âgés de 25 à 65 ans ayant fait des études universitaires a plus que doublé (Picot et Hou, 2003). Étant donné que les taux de faible revenu sont plus bas chez les titulaires d'un diplôme universitaire, bien que cette tendance soit moins prononcée chez les immigrants que chez les personnes nées au Canada, l'augmentation des taux de faible revenu des immigrants de 1980 à 2000 aurait probablement été plus élevée sans la forte proportion de personnes ayant fait des études universitaires (Crossman, 2013).

On observe des disparités dans les taux de faible revenu des groupes racisés depuis le Recensement de 1991, à tout le moins (Crossman, 2013; Kazemipur et Halli, 2001). Selon les données du Recensement de 2001, les Arabes et les Asiatiques de l'Ouest avaient un taux de faible revenu de 35 %, les Asiatiques de l'Est et du Sud-Est, un taux de 22 %, et les Sud-Asiatiques, un taux de 19 % (Kaida, 2015). En 2015, le taux de faible revenu des groupes de première génération était 1,4 à 3 fois supérieur à celui de la population blanche de troisième génération ou de générations subséquentes, bien que le ratio était plus faible dans le cas des Philippins de première génération (Banting et Thompson, 2021). Par rapport à la population blanche de première génération, le taux de faible revenu des groupes racisés de première génération était légèrement plus élevé (1,1 fois supérieur). Ce ratio peut être utilisé pour évaluer l'importance du statut de génération par rapport à celle du statut de personne racisée dans les

disparités au chapitre du faible revenu. Ces disparités concordent avec une tendance générale d'inégalité socioéconomique.

Parmi la population racisée, la corrélation entre l'âge et la pauvreté agit sur les différences au sein des générations et entre celles-ci (Crossman, 2013). Par exemple, en 2021, environ la moitié des personnes racisées de deuxième génération étaient âgées de 0 à 14 ans, et le cinquième avaient entre 15 et 24 ans². Cela signifie que le taux de pauvreté d'une grande proportion des personnes racisées de deuxième génération était lié au taux de pauvreté de personnes racisées de première génération (c.-à-d. leurs parents). Il va sans dire que la structure par âge des groupes racisés de la deuxième génération aura par conséquent une grande incidence sur les écarts au chapitre du taux de pauvreté entre ces groupes et la population blanche.

Compte tenu de ces tendances, il est important de déterminer si les taux de pauvreté des groupes racisés diminuent d'une génération à l'autre, de comparer ces taux de pauvreté à ceux de la population blanche et d'établir la mesure dans laquelle les disparités observées sont attribuables aux facteurs sociodémographiques.

Données et méthodes

La présente étude est fondée sur les microdonnées tirées de l'échantillon de la population ayant répondu au questionnaire détaillé du Recensement de la population canadienne de 2021 (c.-à-d. 25 % de la population). Grâce aux renseignements sociodémographiques détaillés que fournit le recensement pour un très grand échantillon de la population représentatif à l'échelle nationale, les auteurs ont pu effectuer des analyses désagrégées des taux de pauvreté des groupes racisés selon le statut de génération. Comme le présent article porte sur les groupes racisés, toutes les totalisations excluent les personnes qui se sont identifiées comme étant Autochtones. L'étude exclut également les personnes vivant dans des logements collectifs et les résidents temporaires étrangers³. Les résidents des territoires sont eux aussi exclus de l'analyse parce que ces régions n'étaient pas visées par la mesure de la pauvreté dans le Recensement de 2021.

La mesure de la pauvreté est basée sur la mesure fondée sur un panier de consommation (MPC) d'Emploi et Développement social Canada (MPC, année de base 2018), le seuil officiel de la pauvreté au Canada. Les seuils de la MPC sont fondés sur « le coût d'un panier de biens et de services correspondant à un niveau de vie de base » (Statistique Canada, 2015). Le panier représente, selon des qualités et des quantités déterminées, les coûts de la nourriture, de l'habillement, des chaussures, du transport, du logement et des autres dépenses pour une famille de référence composée de deux adultes et deux enfants. Le prix du panier de la MPC est établi pour 53 communautés distinctes, et tient compte des disparités au regard du coût du panier pouvant exister entre des communautés de taille similaire situées dans différentes provinces et entre différentes régions géographiques à l'intérieur d'une même province (Statistique Canada, 2022). Par exemple, en 2020 (l'année de référence du revenu pour le Recensement de 2021), le seuil du revenu disponible⁴ des familles pour la MPC se chiffrait à 49 727 \$

2. Calculs des auteurs à partir des microdonnées du Recensement de 2021.

3. Comme les résidents temporaires peuvent ne pas avoir de revenu ou ne pas travailler à temps plein au Canada, leur taux de pauvreté (41,8 %) était beaucoup plus élevé que celui de la population née au Canada (6,7 %) et des immigrants reçus (9,1 %) selon le Recensement de 2021. Comme la présente étude exclut les résidents temporaires, les taux de pauvreté estimés dans l'étude sont inférieurs à ceux qui figurent dans certains communiqués précédents de Statistique Canada (p. ex. Bernard et Zhang, 2022).

4. Le revenu disponible est le revenu familial total après déduction de l'impôt sur le revenu; des retenues salariales obligatoires; des pensions alimentaires et des paiements de soutien aux enfants versés à une autre famille; des dépenses non remboursées consacrées à la garde des enfants et aux soins de santé non assurés, mais recommandés par un professionnel de la santé (Statistique Canada, 2015).

pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Toronto et à 38 685 \$ pour les centres de population comptant de 30 000 à 99 999 habitants au Québec (Statistique Canada, 2022). Les personnes dont le revenu familial disponible est inférieur aux seuils de la MPC sont considérées comme vivant dans la pauvreté.

La présente étude permet de comparer les taux de pauvreté de 11 groupes racisés⁵ (Sud-Asiatiques, Chinois, Noirs, Philippins, Latino-Américains, Arabes, Asiatiques du Sud-Est, Asiatiques de l'Ouest, Coréens, Japonais et autres groupes racisés⁶) avec celui de la population blanche. Pour chacun de ces groupes, les taux de pauvreté sont estimés pour l'ensemble du groupe et séparément pour les personnes de première génération, de deuxième génération et de troisième génération ou de générations subséquentes. Les personnes de première génération désignent les personnes qui sont nées à l'étranger (à l'exclusion des résidents temporaires); les personnes de deuxième génération, celles qui sont nées au Canada et dont au moins un parent est né à l'étranger, et les personnes de troisième génération ou de générations subséquentes, celles qui sont nées au Canada et dont tous les parents sont nés au Canada.

L'étude a aussi pour but d'examiner de plus près la mesure dans laquelle les écarts au chapitre du taux de pauvreté peuvent être expliqués par les différences dans les caractéristiques sociodémographiques. À cette fin, les auteurs estiment des modèles de probabilité linéaire⁷ ayant pour résultat la pauvreté (pauvre = 1, sinon = 0), et pour variable indépendante principale les groupes racisés. Pour la population totale (c.-à-d. toutes les générations) et pour chaque génération, les modèles tiennent compte du sexe, de l'âge⁸, du niveau de scolarité⁹, de la langue¹⁰, des tendances en ce qui concerne la cohabitation intergénérationnelle¹¹, du type de ménage¹², du nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille économique¹³, de la taille de la famille économique¹⁴ et de la répartition géographique¹⁵. Pour la population totale, les modèles tiennent compte du statut de génération. Pour la première génération, le

5. Le concept de « groupe racisé » est fondé sur la variable de minorité visible du recensement (Statistique Canada, 2023). Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, font partie des minorités visibles « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population racisée est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatiques, Chinois, Noirs, Philippins, Arabes, Latino-Américains, Asiatiques du Sud-Est, Asiatiques de l'Ouest, Coréens et Japonais. Statistique Canada est à revoir le concept de minorité visible. Voir la [Mobilisation consultative sur le concept de minorité visible](#) pour en savoir plus.
6. Cette catégorie comprend les personnes qui ont précisé dans la case pour réponse écrite un groupe racisé qui ne figure pas dans le recensement et celles qui ont dit faire partie de deux groupes racisés ou plus.
7. Des modèles de régression logistique ont également été exécutés, et les résultats prédits sont semblables. Les modèles de probabilité linéaire sont présentés parce qu'ils sont plus simples pour effectuer l'analyse de décomposition.
8. L'âge a été codé en huit groupes : 0 à 14 ans, 15 à 24 ans, 25 à 34 ans, 35 à 44 ans, 45 à 54 ans, 55 à 64 ans, 65 à 74 ans et 75 ans ou plus.
9. Le niveau de scolarité de la famille a été défini comme le plus haut niveau de scolarité atteint parmi les membres d'une famille économique. Cette caractéristique a été codée en cinq niveaux : diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur; diplôme d'études secondaires; études postsecondaires partielles; baccalauréat et diplôme d'études supérieures.
10. La langue a été codée en six groupes, selon que la langue maternelle de la personne était l'anglais; la langue maternelle de la personne était le français; la personne avait une autre langue maternelle, mais parlait le français et l'anglais; la personne avait une autre langue maternelle, mais parlait l'anglais; la personne avait une autre langue maternelle, mais parlait le français et, enfin, la personne ne parlait ni le français ni l'anglais.
11. La cohabitation intergénérationnelle désigne la composition d'une famille économique selon le statut de génération. Cette caractéristique a été codée en cinq groupes : première génération seulement; deuxième génération seulement; troisième génération ou générations subséquentes seulement; première génération et générations suivantes et, enfin, deuxième génération et troisième génération ou générations subséquentes.
12. Le type de ménage a été codé en quatre groupes : famille formée d'un couple avec ou sans enfants; famille monoparentale; ménage multigénérationnel et autre type de ménage (autres ménages comptant une famille de recensement et ménages sans famille de recensement). Les ménages multigénérationnels désignent les ménages dans lesquels au moins une personne vit avec un enfant et un petit-enfant.
13. Dans les modèles de régression, cette variable a été traitée sous forme de niveaux distincts et plafonnée à 6.
14. Dans les modèles de régression, cette variable a été traitée sous forme de niveaux distincts et plafonnée à 10.
15. La répartition géographique a été mesurée selon deux variables : la province de résidence et la taille de la ville, laquelle a été divisée en six groupes : Toronto, Montréal, Vancouver, RMR de taille moyenne comptant une importante population immigrante (Ottawa–Gatineau, Calgary, Edmonton, Hamilton et Winnipeg), autres RMR et villes autres qu'une RMR.

modèle tient compte du nombre d'années écoulées depuis l'immigration¹⁶. Pour la deuxième génération, le modèle tient compte du fait qu'un seul parent ou les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada. Les modèles de régression sont présentés dans le tableau A1 de l'annexe.

Selon les estimations du modèle, les taux de pauvreté ajustés sont estimés pour chaque groupe racisé, en supposant que les répartitions des personnes selon les caractéristiques sociodémographiques sélectionnées étaient les mêmes que celles des Blancs dans chaque groupe, tant dans la population totale qu'au sein de chaque génération. La différence entre l'écart au chapitre du taux de pauvreté observé entre un groupe racisé et la population blanche et l'écart ajusté correspond à la part de l'écart observé qui est attribuable aux différences entre les groupes au chapitre des facteurs sociodémographiques.

L'importance de cette différence, ou part, dépend de l'ampleur des différences observées entre le groupe racisé et la population blanche au chapitre de certains facteurs sociodémographiques et de l'étendue de la corrélation entre ces facteurs et la pauvreté. Ainsi, si un facteur est positivement corrélé à la pauvreté et a une plus grande valeur pour le groupe racisé que pour la population blanche, ce facteur réduira l'écart observé (c.-à-d. qu'une part de l'écart observé pourra être attribuée au facteur). De la même façon, si le facteur a une valeur plus faible pour le groupe racisé que pour la population blanche, il accroîtra l'écart observé (c.-à-d. que l'écart observé ne sera aucunement attribuable au facteur). À l'inverse, si un facteur est négativement corrélé à la pauvreté et a une plus grande valeur pour le groupe racisé que pour la population blanche, ce facteur accroîtra l'écart observé. De même, si le facteur a une valeur plus faible pour le groupe racisé que pour la population blanche, il réduira l'écart observé. Pour un groupe racisé donné, il est possible que certains facteurs tendent à réduire l'écart observé et que d'autres tendent à l'accroître. Ensemble, ces effets potentiellement compensatoires des différents facteurs détermineront si ces facteurs contribuent à l'écart observé et dans quelle mesure. La contribution relative des facteurs sociodémographiques sélectionnés à l'écart observé est examinée au moyen d'une analyse de décomposition (Hou, 2014).

16. Cette variable a été codée en cinq groupes : 0 à 5 ans depuis l'admission au pays; 6 à 10 ans depuis l'admission; 11 à 15 ans depuis l'admission; 16 à 20 ans depuis l'admission et 20 ans et plus depuis l'admission.

Résultats

Taux de pauvreté observés chez les groupes racisés selon le statut de génération

Le taux de pauvreté différait entre les groupes racisés (tableau 1, taux observés, première colonne), et l'écart par rapport à la population blanche variait grandement d'un groupe racisé à l'autre. Alors que les Philippins (3,9 %) affichaient un taux de pauvreté inférieur à celui de la population blanche (6,1 %), tous les autres groupes racisés avaient des taux supérieurs et les Arabes affichaient l'écart le plus important. Chez les Sud-Asiatiques et les Japonais, l'écart par rapport aux Blancs était faible : environ 1 point de pourcentage. Par comparativement, le taux de pauvreté des Noirs, des Latino-Américains et des Asiatiques du Sud-Est était plus élevé de 3,2 à 4,3 points de pourcentage que celui des Blancs. Par ailleurs, les Arabes, les Asiatiques de l'Ouest, les Coréens et les Chinois affichaient un taux de pauvreté plus de deux fois plus élevé que celui des Blancs.

Tableau 1

Taux de pauvreté selon le groupe de population et le statut de génération, 2020

Groupe de population	Taux observés				Taux ajustés			
	Tous	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou	Tous	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou
				génération				génération
	pourcentage							
Sud-Asiatiques	7.2	7.6	6.2	6.0	7.2	9.2	5.9	5.4
Chinois	12.2	14.1	8.3	5.1	8.9	11.4	6.9	5.1
Noirs	10.4	10.9	9.1	12.1	7.8	9.6	6.3	7.6
Philippins	3.9	3.9	4.0	5.7	4.8	6.3	4.6	5.4
Latino-Américains	9.4	9.4	9.2	14.1	7.5	9.6	7.1	8.1
Arabes	13.9	15.4	10.5	9.2	11.1	12.6	8.5	7.3
Asiatiques du Sud-Est	9.3	10.1	7.9	8.1	7.4	10.5	6.7	6.7
Asiatiques de l'Ouest	13.4	13.8	11.6	16.9	10.1	11.8	7.9	10.0
Coréens	13.4	14.2	11.0	7.4	10.5	12.4	9.1	7.0
Japonais	7.3	9.4	6.7	5.5	6.1	7.6	6.0	5.2
Autres groupes racisés	8.3	9.4	7.3	7.5	6.9	9.5	6.0	5.8
Blancs	6.1	7.0	5.9	6.0	6.1	7.0	5.9	6.0

Notes : Les taux de pauvreté déclarés sont inférieurs à ceux des recensements précédents parce que ce tableau exclut les résidents temporaires. Les taux ajustés sont estimés en fonction d'un modèle de régression pour les trois générations combinées et pour chaque génération. Les taux ajustés supposent que chaque groupe racisé a les mêmes caractéristiques que la population blanche en ce qui concerne le sexe, l'âge, le niveau de scolarité, la langue, la cohabitation intergénérationnelle, le type de ménage, le nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille économique, la taille de la famille économique et la répartition géographique. Pour la population totale, le modèle comprend le statut de génération. Pour les immigrants, le modèle inclut également le nombre d'années écoulées depuis l'admission au pays.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Étant donné que la plupart des groupes racisés sont principalement constitués de Canadiens de première génération, les écarts au chapitre du taux de pauvreté par rapport aux Blancs observés au sein de la première génération dans ces groupes étaient semblables à celui de la population totale (toutes les générations). Toutefois, dans la plupart des groupes, les taux de pauvreté de la première génération étaient un peu plus élevés que le taux global pour leur groupe (tableau 1, taux observés, deuxième colonne). De même, parmi la deuxième génération, le taux de pauvreté était supérieur à celui des Blancs

dans la plupart des groupes racisés. Seuls les Philippins de deuxième génération (4,0 %) affichaient un taux de pauvreté inférieur à celui de la population blanche de deuxième génération (5,9 %). En tête de liste, les Arabes, les Coréens et les Asiatiques de l'Ouest affichaient les taux de pauvreté les plus élevés (allant de 10,5 % à 11,6 %) parmi la population de deuxième génération. Au sein de la population de troisième génération ou de générations subséquentes, les taux de pauvreté des Noirs, des Latino-Américains et des Asiatiques de l'Ouest étaient plus de deux fois plus élevés que ceux des Blancs.

Par ailleurs, dans certains groupes seulement, le taux de pauvreté diminuait au fil des générations. En effet, les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Arabes, les Coréens et les Japonais de deuxième génération et de troisième génération ou de générations subséquentes avaient un taux de pauvreté inférieur à celui de leurs homologues de première génération. Par exemple, comparativement au taux de pauvreté observé chez les Chinois de première génération (14,1 %), le taux était inférieur de 6 points de pourcentage chez ceux de deuxième génération (8,3 %) et de 9 points de pourcentage chez ceux de troisième génération ou de générations subséquentes (5,1 %). En revanche, chez les Noirs, les Latino-Américains et les Asiatiques de l'Ouest, la troisième génération ou les générations subséquentes affichait le taux de pauvreté le plus élevé de toutes les générations¹⁷. Au sein de la population blanche, le taux de pauvreté était légèrement plus élevé parmi les membres de première génération que chez ceux de la deuxième génération et de la troisième génération ou des générations subséquentes.

Certains groupes racisés ont atteint la parité avec les Blancs à partir de la troisième génération ou des générations subséquentes, mais pour d'autres groupes, le taux de pauvreté augmentait d'une génération à l'autre. À l'exception des Philippins, aucun groupe racisé n'a atteint la parité avec la population blanche parmi la deuxième génération. Parmi la population de troisième génération ou de générations subséquentes, les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Philippins et les Japonais affichaient des taux de pauvreté semblables ou inférieurs à ceux des Blancs. En revanche, le taux de pauvreté de chaque génération était supérieur à celui de la population blanche chez les Noirs, les Latino-Américains, les Arabes, les Asiatiques de l'Ouest, les Coréens et les Asiatiques du Sud-Est.

Dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques expliquent-elles les écarts au chapitre du taux de pauvreté entre les groupes racisés et la population blanche en général?

Les écarts au chapitre du taux de pauvreté entre les groupes racisés et la population blanche pourraient s'expliquer en partie par les différences sociodémographiques entre ces groupes. Notamment, il y avait d'importantes différences au chapitre de la composition entre les groupes racisés et la population blanche, plus particulièrement en ce qui a trait à la structure par âge, aux proportions de Canadiens de première génération et aux proportions de la population qui n'avaient ni le français ni l'anglais comme langue maternelle (tableau 2). Par exemple, la proportion de personnes de moins de 25 ans était particulièrement élevée chez les Noirs (42 %) et les Arabes (42 %), comparativement à la proportion observée chez les Blancs (25 %). De même, la proportion de Canadiens de première génération allait de 56 % chez les Noirs à 79 % chez les Asiatiques de l'Ouest, comparativement à 11 % au sein de la population blanche.

17. Chez ces trois groupes, la population de troisième génération ou de générations subséquentes était beaucoup plus jeune que celle de première génération et comptait moins de personnes gagnant un revenu que celle de deuxième génération (voir les tableaux 3 à 5). Lorsqu'on tenait compte des différences dans les caractéristiques sociodémographiques, la population de troisième génération ou de générations subséquentes affichait un taux de pauvreté semblable à celui de la deuxième génération et inférieur à celui de la première génération. Cette analyse supplémentaire est fondée sur les données d'un modèle de probabilité linéaire pour chaque groupe de population et tient compte des différences générationnelles au chapitre du sexe, de l'âge, du niveau de scolarité, du type de ménage, du nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille, de la taille de la famille et de la répartition géographique (les résultats ne sont pas présentés).

Tableau 2
Certaines caractéristiques sociodémographiques, selon le groupe de population, 2021

	Sud-Asiatique	Chinois	Noirs	Philippins	Latino-Américains	Sud-Arabs	Asiatiques du Sud-Est	Asiatiques de l'Ouest	Coréens	Japonais	Blancs
	pourcentage										
Femmes	49.6	53.0	51.5	55.1	52.4	48.2	52.7	49.7	52.8	57.0	50.4
Âge											
Moins de 25 ans	33.5	26.3	41.9	34.0	26.9	41.6	31.1	29.6	27.8	30.7	24.5
25 à 64 ans	55.6	57.0	50.1	57.6	63.6	52.1	58.4	60.6	60.7	52.4	53.5
65 ans et plus	10.9	16.7	7.9	8.4	9.5	6.3	10.5	9.9	11.5	16.9	22.1
Statut de génération											
Première génération	67.6	69.7	56.0	74.5	75.6	70.7	63.8	79.1	77.1	36.2	11.2
Deuxième génération	30.0	26.6	34.8	23.5	23.0	28.3	32.9	20.6	21.0	29.6	15.0
Troisième génération ou générations subséquentes	2.4	3.7	9.2	2.1	1.4	1.1	3.3	0.3	1.9	34.2	73.9
Plus haut niveau de scolarité atteint dans la famille											
Diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur	17.8	18.4	29.2	14.3	29.6	23.5	35.8	23.5	11.3	16.7	34.1
Études postsecondaires partielles	14.2	14.8	29.4	23.1	26.9	17.7	22.2	16.2	16.0	23.0	29.0
Baccalauréat	30.7	37.5	22.5	50.6	23.7	29.5	28.0	26.8	43.4	37.7	22.7
Diplôme d'études supérieures	37.3	29.3	18.9	12.0	19.9	29.3	14.1	33.5	29.3	22.6	14.3
Langue											
Ne parle ni le français ni l'anglais	5.8	14.5	0.9	0.4	4.6	4.6	8.0	6.6	8.1	1.9	0.4
A une autre langue maternelle, mais parle le français ou l'anglais	55.7	58.8	19.7	54.7	73.8	57.6	54.2	74.5	67.8	37.0	8.1
A le français comme langue maternelle	0.5	1.1	19.5	0.2	3.9	15.3	5.7	1.0	1.1	1.5	26.1
A l'anglais comme langue maternelle	38.0	25.5	59.9	44.6	17.7	22.5	32.1	17.9	23.1	59.6	65.3
Type de ménage											
Famille formée d'un couple	57.0	59.5	48.1	57.0	58.1	72.3	52.5	64.2	69.1	67.6	64.9
Famille monoparentale	4.5	7.7	20.6	6.4	11.7	9.0	9.5	8.0	8.7	8.2	8.7
Famille multigénérationnelle	22.4	13.6	8.4	13.8	9.7	6.2	14.2	9.7	5.7	4.3	3.8
Autre type de ménage	16.1	19.1	22.9	22.9	20.5	12.6	23.7	18.1	16.5	19.9	22.6
Membres de la famille ayant un revenu d'emploi											
Aucun	5.8	14.2	10.6	3.7	8.5	13.2	8.5	11.4	11.7	14.4	18.8
Un	21.1	27.7	30.6	15.5	26.8	31.5	24.5	29.5	28.6	29.4	26.7
Deux	40.3	39.6	37.0	40.9	41.4	34.3	38.7	37.0	39.4	41.6	38.6
Trois ou plus	32.7	18.5	21.7	39.9	23.4	21.0	28.4	22.2	20.4	14.6	16.0
Famille économique de plus de quatre personnes	38.4	18.4	32.6	33.6	21.5	43.6	27.8	28.8	14.5	13.2	13.1
Province											
Région de l'Atlantique	0.9	1.0	2.8	1.5	0.9	2.6	1.2	0.9	1.7	1.5	8.4
Québec	4.5	6.4	26.3	4.6	29.6	39.8	18.5	11.8	4.3	5.1	27.1
Ontario	60.0	48.0	50.6	38.2	43.9	41.4	43.2	60.0	46.9	31.9	35.5
Manitoba et Saskatchewan	4.1	2.2	4.4	14.7	3.3	2.0	5.0	1.7	2.7	2.9	6.2
Alberta	12.2	9.8	12.0	22.8	12.0	10.3	14.2	7.1	11.5	14.2	11.0
Colombie-Britannique	18.2	32.7	4.0	18.3	10.3	4.0	18.0	18.6	32.8	44.5	11.8
Taille de la ville											
Toronto	47.6	40.2	32.4	29.7	27.7	18.9	26.3	45.4	35.9	20.3	10.4
Montréal	4.3	5.7	21.4	4.2	24.2	35.4	16.1	10.6	3.7	3.9	12.0
Vancouver	14.3	30.5	2.7	15.0	7.9	3.2	14.2	17.3	28.8	31.1	4.5
RMR de taille moyenne	17.8	14.1	22.5	30.3	18.2	23.5	22.4	14.2	16.0	16.1	15.2
Autres RMR	12.1	6.7	14.7	9.6	14.5	15.6	14.7	10.5	9.8	13.0	22.8
Villes autres qu'une RMR	3.9	2.8	6.4	11.1	7.6	3.4	6.3	2.0	5.8	15.8	35.1
	nombre										
Taille de l'échantillon	552,070	389,620	342,670	222,760	119,710	157,410	87,840	79,650	45,930	21,970	5,941,680

Note : Les données sur la taille de l'échantillon sont arrondies à la dizaine près. RMR : région métropolitaine de recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

La structure familiale, le nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille et le niveau de scolarité variaient aussi grandement d'un groupe racisé à l'autre. Par exemple, les familles monoparentales formaient près de 21 % de la population noire, comparativement à 9 % de la population blanche. Parmi les autres groupes, la proportion de familles monoparentales variait entre 5 % et 12 %. Par ailleurs, environ 81 % des Philippins et 73 % des Sud-Asiatiques vivaient dans des familles comptant au moins deux personnes gagnant un revenu, comparativement à 55 % des Blancs. Le fait d'avoir plus de personnes gagnant un revenu dans la famille était fortement associé à des taux de pauvreté plus faibles.

Chez les Sud-Asiatiques, le taux de pauvreté élevé était associé à des proportions plus élevées d'immigrants, de personnes dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais et d'enfants et de jeunes, ainsi qu'à une concentration relativement élevée de la population dans les trois plus grandes RMR. Toutefois, l'effet négatif de ces facteurs a été contrebalancé par le fait que les familles de ce groupe comptent un plus grand nombre de personnes gagnant un revenu et ont un niveau de scolarité élevé. Par conséquent, prises ensemble, ces caractéristiques sociodémographiques ne contribuaient que peu à l'écart au chapitre du taux de pauvreté observé par rapport à la population blanche, puisque l'écart ajusté était le même que l'écart observé (tableau 1).

Parmi les Philippins, l'effet positif associé au plus grand nombre de personnes gagnant un revenu et au niveau de scolarité plus élevé a amplement contrebalancé les désavantages liés à la structure par âge, au statut d'immigrant et au profil linguistique du groupe. Si ce groupe avait un profil sociodémographique semblable à celui du groupe blanc, son taux de pauvreté serait supérieur d'environ 1 point de pourcentage au taux observé pour le groupe (tableau 1, taux ajustés). Ainsi, les différences dans les profils sociodémographiques étaient à l'origine d'environ 40 % de l'écart au chapitre du taux de pauvreté observé entre les Philippins et la population blanche.

Dans les autres groupes racisés, les différences au chapitre de la composition, notamment la structure par âge, le statut d'immigrant, la langue et la répartition géographique, avaient tendance à contrebalancer un léger avantage associé au nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille. Ensemble, les différences observées dans les caractéristiques sociodémographiques sélectionnées étaient à l'origine d'environ le tiers de l'écart au chapitre du taux de pauvreté observé par rapport aux Blancs chez les Arabes, les Asiatiques de l'Ouest et les Coréens, la moitié chez les Chinois, les Noirs et les Latino-Américains, près des deux tiers chez les Asiatiques du Sud-Est, et l'intégralité de l'écart chez les Japonais¹⁸.

Dans l'ensemble, même avec un profil sociodémographique semblable, la plupart des groupes racisés affichaient des taux de pauvreté plus élevés que la population blanche (tableau 1, taux ajustés). Les Japonais et les Philippins étaient les seuls à avoir un taux de pauvreté ajusté semblable ou inférieur à celui des Blancs. Pour les autres groupes, l'écart au chapitre du taux de pauvreté ajusté par rapport aux Blancs allait d'un creux de +1 point de pourcentage chez les Sud-Asiatiques à un sommet de plus de +5 points de pourcentage chez les Arabes.

18. La proportion de l'écart imputable aux variables explicatives a été calculée en fonction de la différence entre les écarts observés et les écarts ajustés, au tableau 1. Par exemple, l'écart observé chez les Chinois correspondait à $12,2 - 6,1$ (le taux de pauvreté des Blancs) = 6,1 points de pourcentage, tandis que l'écart ajusté correspondait à $8,9 - 6,1 = 2,8$ points de pourcentage. Ainsi, les différences dans les caractéristiques sociodémographiques sélectionnées représentaient 54 % $((6,1 - 2,8) / 6,1)$ de l'écart observé entre les Chinois et les Blancs.

Dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques expliquent-elles les écarts au chapitre du taux de pauvreté entre les groupes parmi la première génération?

La composition sociodémographique jouait différents rôles dans les écarts au chapitre du taux de pauvreté entre les groupes racisés et la population blanche parmi la première génération. Chez les Sud-Asiatiques, les Asiatiques du Sud-Est et les Latino-Américains de première génération, les caractéristiques sociodémographiques ne contribuaient à aucun des écarts, car quand les différences sur le plan de la composition sociodémographique étaient prises en considération, les écarts observés entre ces derniers et la population blanche ne diminuaient pas (tableau 1). En effet, par rapport aux Blancs, ces groupes comptaient plus de personnes gagnant un revenu dans la famille, un facteur sociodémographique qui réduit la pauvreté. Par exemple, 72 % des familles sud-asiatiques de première génération comptaient au moins deux personnes gagnant un revenu, comparativement à 46 % des familles blanches (tableau 3). Si ce groupe n'avait pas eu cet avantage, son taux de pauvreté aurait été plus élevé. De même, la différence au chapitre de ce facteur sociodémographique expliquait 80 % de l'écart au chapitre du taux de pauvreté des Philippins par rapport à la population blanche.

Tableau 3
Certaines caractéristiques sociodémographiques des Canadiens de première génération, selon le groupe de population, 2021

	Sud-		Latino-			Asiatiques Asiatiques					Blancs
	Asiatiques	Chinois	Noirs	Philippins	Américains	Arabes du Sud-Est	de l'Ouest	Coréens	Japonais		
	pourcentage										
Femmes	50.1	55.1	52.6	57.5	53.3	47.9	55.4	49.9	54.1	70.3	51.5
Âge											
Moins de 25 ans	13.4	9.9	20.3	18.9	13.0	25.0	10.2	14.2	14.2	11.9	8.3
25 à 64 ans	70.7	66.9	66.6	69.8	74.6	66.2	73.5	73.4	70.9	68.1	52.6
65 ans et plus	16.0	23.3	13.1	11.3	12.4	8.8	16.3	12.4	14.9	20.0	39.2
Plus haut niveau de scolarité atteint dans la famille											
Diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur	17.1	20.3	29.3	14.2	28.5	24.3	37.7	22.0	11.9	14.1	31.0
Études postsecondaires partielles	13.3	14.8	26.7	21.8	25.5	16.3	21.0	15.2	15.8	23.4	22.9
Baccalauréat	29.7	35.4	21.9	51.8	24.4	29.4	26.8	27.1	43.2	38.3	21.9
Diplôme d'études supérieures	40.0	29.5	22.1	12.2	21.7	29.9	14.4	35.7	29.1	24.2	24.3
Langue											
Ne parle ni le français ni l'anglais	7.2	19.4	1.2	0.5	4.9	5.3	11.9	7.0	9.1	3.6	3.0
A une autre langue maternelle, mais parle le français ou l'anglais	66.3	69.8	32.1	71.8	83.9	70.8	69.7	83.1	79.1	81.4	51.8
A le français comme langue maternelle	0.3	0.9	18.5	0.1	1.9	10.3	2.8	0.7	0.8	0.7	7.0
A l'anglais comme langue maternelle	26.2	9.8	48.2	27.6	9.3	13.7	15.6	9.2	11.0	14.3	38.2
Type de ménage											
Famille formée d'un couple	56.2	57.8	49.2	55.6	58.7	71.0	51.3	62.6	67.9	68.7	65.4
Famille monoparentale	3.7	7.7	15.6	6.0	9.8	8.3	8.0	7.8	9.0	7.0	6.1
Famille multigénérationnelle	21.8	13.4	7.4	13.2	9.0	6.2	14.4	9.2	5.1	4.1	5.0
Autre type de ménage	18.3	21.1	27.8	25.3	22.4	14.5	26.4	20.5	18.0	20.2	23.6
Membres de la famille ayant un revenu d'emploi											
Aucun	7.0	18.0	11.7	4.3	9.3	14.8	10.9	12.1	13.8	15.3	27.8
Un	21.1	28.9	30.2	15.0	26.9	31.5	24.9	29.3	28.2	32.8	26.2
Deux	39.0	35.7	35.8	38.1	41.1	32.7	36.1	36.4	36.9	40.0	31.5
Trois ou plus	32.9	17.4	22.3	42.6	22.8	21.1	28.0	22.2	21.2	12.0	14.6
Famille économique de plus de quatre personnes	34.8	15.9	30.4	31.7	18.0	40.2	25.0	24.4	11.4	10.5	11.0
Années depuis l'admission											
5 ans ou moins	24.7	13.4	26.7	27.7	17.7	32.3	13.8	21.9	17.4	16.3	9.6
De 6 à 10 ans	14.7	12.0	17.2	23.5	16.4	17.9	8.7	19.4	14.5	13.4	6.7
De 11 à 15 ans	13.6	12.5	11.7	14.3	16.8	13.9	10.5	15.1	15.2	14.5	7.3
Plus de 15 ans	47.0	62.1	44.5	34.5	49.1	36.0	67.0	43.3	52.9	55.9	76.4
Province											
Région de l'Atlantique	1.0	1.0	1.6	1.6	1.0	2.8	1.3	1.0	1.9	1.9	2.9
Québec	4.1	6.5	27.8	4.4	29.2	38.8	17.3	11.7	4.3	6.8	17.6
Ontario	61.3	48.4	47.8	37.3	43.2	43.0	43.4	59.1	45.4	29.7	49.6
Manitoba et Saskatchewan	4.6	2.1	5.3	15.1	3.4	2.1	5.4	1.7	2.9	2.0	4.3
Alberta	12.4	8.7	13.5	23.6	12.4	8.8	14.5	6.7	11.6	10.9	9.6
Colombie-Britannique	16.6	33.3	3.9	18.0	10.9	4.4	18.2	19.8	34.1	48.6	16.1
Taille de la ville											
Toronto	49.0	41.1	31.2	29.5	27.0	20.6	27.2	45.5	35.0	20.7	25.6
Montréal	4.0	5.8	22.1	4.1	23.4	34.5	15.2	10.5	3.7	5.5	14.2
Vancouver	13.1	31.5	2.7	14.9	8.3	3.6	14.5	18.6	30.1	36.6	8.3
RMR de taille moyenne	18.1	12.9	24.8	30.5	18.7	21.9	22.4	13.4	15.7	13.3	16.1
Autres RMR	12.1	6.4	13.6	9.5	14.7	16.0	14.4	10.0	9.9	12.2	17.6
Villes autres qu'une RMR	3.8	2.4	5.6	11.6	7.9	3.5	6.4	2.0	5.6	11.7	18.3
	nombre										
Taille de l'échantillon	373,820	272,090	191,820	166,120	90,630	111,310	56,180	63,050	35,490	8,020	664,970

Note : Les données sur la taille de l'échantillon sont arrondies à la dizaine près. RMR : région métropolitaine de recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Chez les autres groupes racisés, les désavantages associés à une proportion plus élevée d'enfants et de jeunes, d'immigrants récents et de personnes n'ayant ni le français ni l'anglais comme langue maternelle ont effacé tout avantage lié à un plus grand nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille ou à un niveau de scolarité plus élevé. Ensemble, les caractéristiques sociodémographiques sélectionnées étaient à l'origine de parts allant d'environ le quart (chez les Coréens) aux trois quarts (chez les Japonais) de l'écart observé par rapport à la population blanche de première génération (tableau 1).

Les Philippins de première génération affichaient un taux de pauvreté ajusté légèrement inférieur à celui de leurs homologues blancs (tableau 1, taux ajusté). Par comparaison, les taux de pauvreté ajustés des Japonais, des Sud-Asiatiques, des Noirs, des Latino-Américains et des Asiatiques du Sud-Est se situaient entre 7,6 % et 10,5 %, soit de 0,6 à 3,5 points de pourcentage de plus que la population blanche de première génération (7,0 %). Par ailleurs, ceux des Chinois, des Arabes, des Asiatiques de l'Ouest et des Coréens de première génération étaient supérieurs d'environ 4 à 6 points de pourcentage à ceux de leurs homologues blancs.

Dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques expliquent-elles les écarts au chapitre du taux de pauvreté entre les groupes parmi la deuxième génération?

Parmi la deuxième génération, les différences dans la structure par âge étaient un facteur clé associé aux écarts au chapitre du taux de pauvreté des groupes racisés. Les personnes de moins de 25 ans représentaient des deux tiers aux trois quarts de la population de deuxième génération au sein de la plupart des groupes, et jusqu'à 88 % chez les Asiatiques de l'Ouest, comparativement au quart de la population blanche de deuxième génération (tableau 4). À l'inverse, sauf chez les Japonais, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus au sein de la population de deuxième génération était de 1 % ou moins parmi l'ensemble des groupes racisés, comparativement à 21 % chez les Blancs. Parmi la population de deuxième génération de l'ensemble des groupes, le taux de pauvreté était de 8,0 % chez les moins de 25 ans, de 6,1 % chez les 25 à 64 ans et de 3,7 % chez les 65 ans et plus. Compte tenu de la plus forte proportion de jeunes au sein de la population racisée de deuxième génération, on s'attendait à ce que les taux de pauvreté de celle-ci soient supérieurs à ceux de la population blanche de deuxième génération.

Tableau 4

Certaines caractéristiques sociodémographiques des Canadiens de deuxième génération, selon le groupe de population, 2021

	Sud-Asiatiques	Chinois	Noirs	Philippins	Latino-Américains	Arabes	Asiatiques du Sud-Est	Asiatiques de l'Ouest	Coréens	Japonais	Blancs
	pourcentage										
Femmes	48.6	48.3	50.2	48.3	49.5	49.0	47.9	49.0	48.8	50.0	50.3
Âge											
Moins de 25 ans	75.1	63.2	70.5	76.8	69.9	82.1	66.8	88.2	72.6	49.4	25.3
25 à 64 ans	24.7	35.6	29.1	23.2	30.0	17.7	33.1	11.8	27.4	32.2	54.2
65 ans et plus	0.2	1.2	0.3	0.0	0.1	0.2	0.1	0.0	0.0	18.4	20.5
Plus haut niveau de scolarité atteint dans la famille											
Diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur	19.3	14.1	26.9	14.3	32.4	21.2	32.5	29.1	8.7	17.4	27.7
Études postsecondaires partielles	15.9	14.5	32.2	26.7	31.3	20.9	24.0	20.1	17.0	23.7	27.7
Baccalauréat	32.9	42.5	24.4	47.9	21.9	29.7	30.4	25.9	44.0	37.9	26.4
Diplôme d'études supérieures	31.9	28.9	16.5	11.0	14.5	28.2	13.1	25.0	30.4	21.0	18.3
Langue											
Ne parle ni le français ni l'anglais	3.1	3.5	0.6	0.3	4.0	3.2	1.3	5.0	5.2	1.9	0.4
A une autre langue maternelle, mais parle le français ou l'anglais	35.7	37.8	4.7	5.5	44.1	26.6	29.3	42.1	32.1	23.7	13.0
A le français comme langue maternelle	0.6	1.5	23.5	0.4	10.0	28.1	9.4	2.1	1.5	3.1	7.4
A l'anglais comme langue maternelle	60.6	57.2	71.1	93.9	42.0	42.2	60.0	50.8	61.2	71.4	79.2
Type de ménage											
Famille formée d'un couple	58.4	62.6	48.4	61.1	57.4	75.8	54.3	70.7	73.7	68.0	65.8
Famille monoparentale	5.8	7.9	26.7	7.1	17.1	10.4	12.3	8.8	7.6	9.6	8.5
Famille multigénérationnelle	24.3	15.0	9.1	15.5	11.4	6.0	14.2	11.8	7.4	4.4	4.2
Autre type de ménage	11.6	14.6	15.9	16.3	14.1	7.8	19.3	8.7	11.3	18.1	21.5
Membres de la famille ayant un revenu d'emploi											
Aucun	3.3	5.4	8.1	1.7	5.7	9.5	4.1	8.4	4.4	16.6	17.8
Un	21.2	25.7	30.7	16.7	26.3	31.6	23.3	30.1	30.3	28.9	26.6
Deux	42.3	47.5	39.0	48.3	42.8	38.0	42.4	39.3	47.2	40.8	38.1
Trois ou plus	33.3	21.5	22.2	33.3	25.3	20.9	30.2	22.2	18.1	13.7	17.5
Famille économique de plus de quatre personnes	46.8	24.7	38.2	39.2	32.3	52.2	33.0	44.7	24.6	15.5	14.6
Les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada	89.7	83.9	74.7	81.1	86.0	90.8	83.0	97.1	79.4	39.3	42.4
Province											
Région de l'Atlantique	0.7	0.8	1.3	1.2	0.5	2.1	0.9	0.5	1.2	1.4	3.2
Québec	5.1	6.3	26.7	5.2	31.2	43.0	19.8	11.9	4.3	5.7	13.5
Ontario	58.4	48.6	54.3	40.9	45.7	37.5	43.7	63.5	51.8	31.4	48.9
Manitoba et Saskatchewan	3.1	2.2	3.2	13.4	2.9	1.6	4.2	1.7	2.0	2.4	5.8
Alberta	11.9	11.5	10.9	20.8	11.0	13.0	13.8	8.6	11.4	13.7	12.0
Colombie-Britannique	20.9	30.6	3.6	18.6	8.6	2.9	17.7	13.9	29.3	45.5	16.6
Taille de la ville											
Toronto	46.2	40.1	35.6	31.0	29.8	15.0	25.8	45.1	38.8	20.4	20.1
Montréal	4.9	5.8	22.3	4.8	26.7	38.5	17.3	10.8	3.6	4.0	10.5
Vancouver	16.3	28.1	2.5	15.3	6.8	2.3	14.1	12.8	25.1	31.5	7.1
RMR de taille moyenne	17.2	16.2	21.0	29.6	16.6	26.5	22.4	16.8	16.9	15.4	17.8
Autres RMR	11.8	6.9	13.2	9.6	13.7	14.8	14.9	12.2	9.6	12.8	20.3
Villes autres qu'une RMR	3.6	2.9	5.5	9.6	6.4	3.0	5.5	2.3	6.0	15.9	24.2
	nombre										
Taille de l'échantillon	165,090	103,260	119,430	52,030	27,390	44,460	28,800	16,390	9,590	6,470	889,590

Note : Les données sur la taille de l'échantillon sont arrondies à la dizaine près. RMR : région métropolitaine de recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Toujours parmi la population de deuxième génération, sauf chez les Philippins, ce désavantage associé à une proportion plus élevée d'enfants et de jeunes venait contrebalancer tous les avantages observés au sein de la population racisée par rapport à la population blanche, tels qu'un plus grand nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille et un niveau de scolarité plus élevé au sein des familles. Par conséquent, parmi la deuxième génération, les caractéristiques sociodémographiques sélectionnées représentaient ensemble environ 40 % de l'écart par rapport aux Blancs observé chez les Arabes et les Coréens, environ 60 % de l'écart observé chez les Chinois, les Asiatiques du Sud-Est, les Latino-Américains et les Asiatiques de l'Ouest, et 80 % de l'écart chez les Sud-Asiatiques, les Noirs et les Japonais.

En ce qui concerne les Philippins de deuxième génération, environ 82 % vivaient dans des familles comptant au moins deux personnes gagnant un revenu, soit la proportion la plus élevée parmi toutes les populations racisées de deuxième génération et une proportion beaucoup plus élevée que celle de la population blanche de deuxième génération (56 %, tableau 4). Cet important avantage sur le plan du nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille, ainsi qu'un niveau de scolarité plus élevé, venait contrebalancer en grande partie le désavantage de la structure par âge de cette population par rapport aux Blancs. Par conséquent, les facteurs sociodémographiques représentaient environ 30 % de l'écart au chapitre du taux de pauvreté chez les Philippins de deuxième génération par rapport à leurs homologues blancs.

Dans l'ensemble, lorsqu'on tenait compte de la composition sociodémographique, le taux de pauvreté ajusté des Philippins de deuxième génération demeurait inférieur à celui de leurs homologues blancs (tableau 1, taux ajusté). En revanche, les taux de pauvreté ajustés des Sud-Asiatiques, des Chinois, des Noirs, des Latino-Américains et des Asiatiques du Sud-Est de deuxième génération étaient semblables ou supérieurs de 1 point de pourcentage à celui de leurs homologues blancs. Enfin, les écarts au chapitre du taux de pauvreté ajusté par rapport à la population blanche de deuxième génération étaient plus importants chez les Coréens (3,2 points de pourcentage), les Arabes (2,6 points de pourcentage) et les Asiatiques de l'Ouest (2,0 points de pourcentage) de deuxième génération.

Dans quelle mesure les caractéristiques sociodémographiques expliquent-elles les écarts au chapitre du taux de pauvreté entre les groupes parmi la population de troisième génération ou de générations subséquentes?

À l'instar de la structure par âge de la deuxième génération, la population racisée de troisième génération ou de générations subséquentes (sauf les Japonais) était principalement composée de personnes de moins de 25 ans, la proportion de ce groupe d'âge dans la population variant de 63 % (chez les Asiatiques de l'Ouest) à 89 % (chez les Philippins), comparativement à 27 % chez les Blancs de troisième génération ou de générations subséquentes (tableau 5). Cependant, les différences au chapitre du taux de pauvreté selon le groupe d'âge (6,7 % chez les moins de 25 ans, 6,7 % chez les 25 à 64 ans et 3,5 % chez les 65 ans et plus) au sein de la population de troisième génération ou de générations subséquentes étaient inférieures à celles observées dans la deuxième génération. Comme nous l'avons vu, l'effet d'un facteur sociodémographique sur l'écart de pauvreté entre la population racisée et la population blanche dépend à la fois de la mesure dans laquelle le facteur est associé au taux de pauvreté et de l'ampleur des différences observées au chapitre du facteur entre les deux populations. Pour ces raisons, l'effet de la structure par âge sur l'écart de pauvreté serait moindre dans la troisième génération ou dans les générations subséquentes que dans la deuxième génération.

Tableau 5

Certaines caractéristiques sociodémographiques de Canadiens de troisième génération ou de générations subséquentes, selon le groupe de population,

	Sud-Asiatiques	Chinois	Noirs	Philippins	Latino-Américains	Arabes	Asiatiques du Sud-Est	Asiatiques de l'Ouest	Coréens	Japonais	Blancs
Femmes	49.1	48.4	49.6	48.6	50.4	45.3	48.7	50.3	44.4	49.1	50.3
Âge											
Moins de 25 ans	78.7	69.7	65.2	88.6	74.9	71.7	79.0	62.7	85.6	34.5	26.8
25 à 64 ans	18.9	26.8	29.5	10.9	24.0	25.3	18.9	33.0	13.2	53.2	53.4
65 ans et plus	2.4	3.5	5.2	0.5	1.1	3.1	2.1	4.3	1.2	12.3	19.8
Plus haut niveau de scolarité atteint dans la famille											
Diplôme d'études secondaires ou niveau inférieur	18.6	12.7	37.7	18.9	43.3	27.8	30.4	34.6	14.3	18.8	35.8
Études postsecondaires partielles	20.8	18.1	34.7	30.6	33.7	25.8	26.5	21.9	14.3	21.9	30.2
Baccalauréat	32.1	41.2	18.9	36.8	14.5	29.4	25.7	23.1	44.9	36.9	22.0
Diplôme d'études supérieures	28.5	28.0	8.7	13.7	8.5	17.0	17.4	20.4	26.5	22.4	12.0
Langue											
A une autre langue maternelle, mais parle le français ou l'anglais	6.0	4.0	0.3	0.6	15.1	6.9	4.2	19.1	3.3	1.6	0.6
A le français comme langue maternelle	5.2	2.3	10.6	1.5	14.3	10.6	22.8	4.2	4.8	1.0	32.8
A l'anglais comme langue maternelle	88.8	93.8	89.1	97.9	70.5	82.5	73.0	76.8	91.9	97.4	66.6
Type de ménage											
Famille formée d'un couple	61.6	70.8	40.4	63.6	33.5	63.5	58.9	36.9	70.9	66.1	64.7
Famille monoparentale	9.3	8.0	27.5	9.8	25.6	11.6	12.1	20.3	8.3	8.2	9.1
Famille multigénérationnelle	16.2	6.8	11.8	15.2	19.3	9.4	11.8	12.1	7.4	4.6	3.5
Autre type de ménage	12.9	14.5	20.2	11.4	21.7	15.5	17.3	30.8	13.3	21.1	22.7
Membres de la famille ayant un revenu d'emploi											
Aucun	5.1	5.0	13.9	3.4	11.9	9.0	6.4	17.5	3.9	11.6	17.6
Un	21.6	21.5	32.5	20.2	32.7	27.7	26.5	27.0	24.9	26.4	26.7
Deux	53.6	55.6	36.7	57.4	35.8	44.8	49.6	42.0	57.6	44.1	39.8
Trois ou plus	19.6	17.9	16.8	19.0	19.6	18.5	17.5	13.5	13.6	18.0	15.8
Famille économique de plus de quatre personnes	33.6	21.2	25.3	36.4	32.4	40.8	29.5	26.0	29.0	14.2	13.2
Province											
Région de l'Atlantique	2.9	2.0	15.2	1.2	1.4	5.6	1.8	4.3	1.2	1.0	10.2
Québec	7.5	4.5	16.2	4.2	24.2	16.4	27.7	12.5	8.2	2.7	31.4
Ontario	42.4	36.2	53.1	39.6	51.5	39.1	34.0	53.2	55.0	34.6	30.6
Manitoba et Saskatchewan	3.0	3.8	2.8	16.5	3.1	1.5	5.5	3.2	2.9	4.2	6.6
Alberta	11.4	17.4	7.0	17.1	10.1	35.1	13.7	12.3	12.5	18.2	11.1
Colombie-Britannique	32.8	36.0	5.7	21.4	9.7	2.4	17.3	14.6	20.4	39.2	10.2
Taille de la ville											
Toronto	26.3	23.4	27.2	24.4	31.7	10.6	14.0	27.1	37.9	19.7	6.1
Montréal	4.5	3.5	13.7	3.4	20.5	12.2	21.4	10.8	6.5	2.1	12.0
Vancouver	23.2	28.7	2.9	15.7	5.4	1.3	10.5	9.0	14.5	24.8	3.4
RMR de taille moyenne	17.6	22.4	14.0	32.8	15.0	50.1	22.0	19.7	20.5	19.5	14.5
Autres RMR	15.7	12.9	27.0	12.7	15.7	18.2	19.7	22.0	11.7	13.9	24.1
Villes autres qu'une RMR	12.7	9.0	15.2	11.2	11.8	7.8	12.5	11.6	9.0	20.1	39.9
Taille de l'échantillon	13,160	14,270	31,410	4,610	1,690	1,640	2,870	220	850	7,480	4,387,110

Note : Les données sur la taille de l'échantillon sont arrondies à la dizaine près. RMR : région métropolitaine de recensement.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

En plus de compter une forte proportion d'enfants et de jeunes, les populations noire, latino-américaine et asiatique de l'Ouest de troisième génération ou de générations subséquentes comptaient une proportion relativement importante de familles monoparentales, à savoir 28 %, 26 % et 20 % respectivement, des proportions beaucoup plus élevées que celles observées chez les Blancs (9 %) et d'autres groupes parmi la population de troisième génération ou de générations subséquentes (tableau 5). Elles n'avaient pas non plus l'avantage relatif au nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille ou au niveau de scolarité que d'autres groupes avaient par rapport à la population blanche. Ainsi, les différences dans les caractéristiques sociodémographiques représentaient une proportion allant des deux tiers aux trois quarts des écarts observés entre ces populations et la population blanche.

Par ailleurs, les différences observées en ce qui concerne les caractéristiques sociodémographiques n'expliquaient qu'en faible partie les écarts au chapitre du taux de pauvreté constatés chez les Sud-Asiatiques, les Chinois, les Philippins, les Coréens et les Japonais de troisième génération ou de générations subséquentes par rapport à leurs homologues blancs. En effet, leurs désavantages associés à leur structure par âge étaient contrebalancés par leur nombre plus élevé de personnes gagnant un revenu dans la famille et leur niveau de scolarité plus élevé par rapport à la population blanche de troisième génération ou de générations subséquentes. Chez les Arabes et les Asiatiques du Sud-Est, les différences dans les caractéristiques sociodémographiques, soit, essentiellement, une plus grande proportion d'enfants et de jeunes, étaient à l'origine d'environ les deux tiers de l'écart au chapitre du taux de pauvreté par rapport aux Blancs.

En ce qui concerne les taux de pauvreté ajustés, ceux des Sud-Asiatiques, des Chinois, des Philippins, des Japonais et des Asiatiques du Sud-Est de troisième génération ou de générations subséquentes étaient inférieurs ou près de celui de leurs homologues blancs (tableau 1, taux ajustés, dernière colonne). Par comparaison, les taux de pauvreté ajustés étaient supérieurs à ceux de la population blanche de troisième génération ou de générations subséquentes d'environ 1 point de pourcentage chez les Coréens, les Noirs et les Arabes, de 2 points de pourcentage chez les Latino-Américains, et de 4 points chez les Asiatiques de l'Ouest.

Conclusion

La présente étude avait pour but de comparer les taux de pauvreté de 11 groupes racisés à ceux de la population blanche, en fonction des données du Recensement de la population de 2021. Les renseignements présentés sur les écarts au chapitre du taux de pauvreté et les variations dans ceux-ci entre les générations mettent en évidence la diversité du bien-être économique, de même que certains facteurs sociodémographiques sous-jacents qui contribuent à ces écarts.

Dans l'ensemble, la pauvreté était plus répandue dans la plupart des groupes racisés qu'au sein de la population blanche. Sur les 11 groupes racisés, 10 affichaient des taux de pauvreté supérieurs à celui de la population blanche, bien que les écarts étaient moins prononcés dans certains groupes (p. ex. les Sud-Asiatiques et les Japonais) et plus marqués dans d'autres (p. ex. les Arabes, les Asiatiques de l'Ouest et les Coréens), avant et après la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques. On peut résumer les écarts observés par rapport à la population blanche comme suit :

- Les Philippins de première génération, de deuxième génération et de troisième génération ou de générations subséquentes affichaient un taux de pauvreté inférieur à celui de leurs homologues blancs.
- Le taux de pauvreté des Sud-Asiatiques était légèrement supérieur à celui de la population blanche dans les première et deuxième générations, et semblable au sein de la troisième génération ou des générations subséquentes.
- Les Chinois et les Japonais affichaient des taux de pauvreté plus élevés que les Blancs parmi la première génération, mais l'écart diminuait ensuite dans la deuxième génération et s'effaçait dans la population de troisième génération ou de générations subséquentes.
- Chez les Arabes et les Coréens, les taux de pauvreté étaient supérieurs à celui de la population blanche dans toutes les générations, bien que l'écart se soit rétréci au fil des générations.
- De même, les taux de pauvreté des Asiatiques du Sud-Est étaient supérieurs à celui des Blancs dans l'ensemble des générations. Cela dit, bien que l'écart ait diminué de la première à la deuxième génération, il ne s'est pas rétréci davantage entre la deuxième et la troisième génération ou des générations subséquentes dans ce groupe.
- Les Noirs, les Latino-Américains et les Asiatiques de l'Ouest affichaient eux aussi des taux de pauvreté plus élevés que celui de la population blanche dans toutes les générations. Au sein de ces populations, l'écart a diminué entre la première et la deuxième génération, mais l'écart le plus important a été enregistré parmi les personnes de troisième génération ou de générations subséquentes.

Les différences dans la composition des caractéristiques sociodémographiques des groupes racisés expliquent en partie les écarts observés au chapitre du taux de pauvreté par rapport à la population blanche. Les Philippins sont ceux qui comptaient le plus grand nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille pour l'ensemble des trois générations, et cet avantage avait tendance à contrebalancer le désavantage lié au statut d'immigrant et à la structure par âge de cette population. L'avantage associé au nombre de personnes gagnant un revenu dans la famille était aussi le principal facteur à l'origine des taux de pauvreté relativement plus faibles chez les Sud-Asiatiques de première et de deuxième générations. Chez les Chinois, les Coréens et les Japonais, les écarts observés étaient en partie liés au fait que la première génération est relativement récente (p. ex. période d'immigration et langue) et à l'âge des jeunes de la deuxième génération. Au sein de la population arabe, les différences de composition, essentiellement en ce qui concerne la structure par âge et le caractère récent de la première génération, étaient à l'origine d'une part allant d'environ le tiers aux deux tiers des écarts au chapitre du taux de pauvreté par rapport à la population blanche, selon la génération. En ce qui concerne les Noirs, les

Latino-Américains et les Asiatiques de l'Ouest de troisième génération ou de générations subséquentes, une part allant des deux tiers aux trois quarts des écarts marqués comparativement à leurs homologues blancs était attribuable aux différences dans les caractéristiques sociodémographiques. Un facteur commun à ces trois groupes de population était la proportion de familles monoparentales plus élevée qu'au sein des autres groupes.

Les résultats du présent article tiennent compte, au moins en partie, des circonstances particulières de 2020, l'année de mesure de l'état de la pauvreté dans le Recensement de 2021. En 2020, le taux de pauvreté national avait diminué de 44 % par rapport à 2015. Cette baisse est en grande partie attribuable à la hausse des transferts gouvernementaux en 2020, y compris l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) bonifiée et les prestations des programmes d'aide temporaires liés à la pandémie de COVID-19 (Bernard et Zhang, 2022). La diminution a été davantage marquée chez certains groupes racisés, notamment chez les Philippins, les Asiatiques de l'Ouest, les Arabes et les Noirs. De toute évidence, les mesures gouvernementales précédemment mentionnées ont touché les divers groupes racisés de différentes façons, probablement en raison des différences entre ces groupes au chapitre de la composition démographique et de la participation au marché du travail. Néanmoins, les tendances générales des écarts au chapitre du taux de pauvreté entre les groupes racisés et la population blanche d'une génération à l'autre observées dans le Recensement de 2021 étaient généralement semblables à celles observées dans le Recensement de 2016 (les tableaux détaillés pour le Recensement de 2016 ne sont pas présentés ici), bien que l'ampleur de ces écarts ait changé.

En somme, les expériences de la pauvreté et les facteurs connexes variaient considérablement au sein de la population racisée. L'effet de certains facteurs d'influence chez les groupes racisés, comme le caractère récent de la première génération et la proportion de jeunes au sein de la deuxième génération et de la troisième génération ou des générations subséquentes, peut diminuer au fil du temps. En revanche, d'autres facteurs, comme la proportion de familles monoparentales et les désavantages sur le marché du travail, nécessiteront des efforts plus concrets si l'on veut atteindre la parité.

Annexe

Tableau A.1 de l'annexe

Modèles de probabilité linéaire prévoyant la probabilité de vivre dans la pauvreté

	Total	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou générations subséquentes
	Coefficients			
Ordonnée à l'origine	-0.009 ***	-0.099 ***	-0.014 *	0.039 ***
Groupe de population (référence : Blancs)				
Sud-Asiatiques	0.011 ***	0.022 ***	0.001	-0.006 **
Chinois	0.028 ***	0.044 ***	0.010 ***	-0.009 ***
Noirs	0.016 ***	0.026 ***	0.004 ***	0.016 ***
Philippins	-0.013 ***	-0.006 ***	-0.013 ***	-0.007 *
Latino-Américains	0.014 ***	0.026 ***	0.012 ***	0.020 ***
Arabes	0.050 ***	0.057 ***	0.026 ***	0.012 *
Asiatiques du Sud-Est	0.012 ***	0.035 ***	0.008 ***	0.006
Asiatiques de l'Ouest	0.040 ***	0.049 ***	0.020 ***	0.039 *
Coréens	0.043 ***	0.054 ***	0.032 ***	0.009
Japonais	-0.001	0.006	0.002	-0.009 ***
Autres groupes racisés	0.008 ***	0.025 ***	0.001	-0.003
Hommes (référence : femmes)	0.006 ***	0.011 ***	0.004 ***	0.005 ***
Groupe d'âge (référence : 35 à 44 ans)				
14 ans ou moins	0.025 ***	0.040 ***	0.058 ***	0.018 ***
15 à 24 ans	0.044 ***	0.049 ***	0.056 ***	0.040 ***
25 à 34 ans	0.006 ***	0.003 ***	0.013 ***	0.002 ***
45 à 54 ans	0.003 ***	0.012 ***	0.003 ***	0.005 ***
55 à 64 ans	-0.007 ***	0.018 ***	-0.009 ***	-0.006 ***
65 à 74 ans	-0.145 ***	-0.096 ***	-0.161 ***	-0.146 ***
75 ans ou plus	-0.224 ***	-0.176 ***	-0.255 ***	-0.223 ***
Plus haut niveau de scolarité atteint dans la famille (référence : diplôme d'études supérieures)				
Niveau inférieur au diplôme d'études secondaires	0.053 ***	0.020 ***	0.061 ***	0.072 ***
Diplôme d'études secondaires	0.027 ***	0.023 ***	0.032 ***	0.033 ***
Études postsecondaires partielles	0.009 ***	0.009 ***	0.012 ***	0.012 ***
Baccalauréat	0.001 **	0.004 ***	0.003	0.002 ***
Langue officielle (référence : anglais comme langue maternelle)				
Ne parle ni le français ni l'anglais	0.096 ***	0.076 ***	0.062 ***	...
A une autre langue maternelle, mais parle l'anglais et le français	-0.008 ***	-0.004 ***	-0.004 **	...
A une autre langue maternelle, mais parle le français	-0.005 ***	-0.003 *	-0.022 ***	...
A une autre langue maternelle, mais parle l'anglais	0.010 ***	0.009 ***	0.009 ***	0.041 ***
A le français comme langue maternelle	-0.010 ***	-0.009 ***	-0.014 ***	-0.010 ***
Cohabitation intergénérationnelle (référence : deuxième génération et troisième génération ou générations subséquentes)				
Première génération seulement	0.001 *	-0.013 ***
Deuxième génération seulement	-0.019 ***	...	-0.056 ***	...
Troisième génération ou générations subséquentes seulement	-0.007 ***	0.002 ***
Première génération et générations suivantes	-0.003 ***	0.000	-0.030 ***	0.027 ***

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)**Note :** Chaque modèle tient également compte de la province de résidence et de six catégories de taille de population pour la ville de résidence.**Source :** Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Tableau A.1 de l'annexe
Modèles de probabilité linéaire prévoyant la probabilité de vivre dans la pauvreté (suite)

	Total	Première génération	Deuxième génération	Troisième génération ou génération subséquentes
Coefficients				
Type de ménage (référence : autre type de ménage)				
Famille formée d'un couple	-0.027 ***	-0.015 ***	-0.034 ***	-0.035 ***
Famille monoparentale	0.020 ***	0.038 ***	0.001	0.019 ***
Famille multigénérationnelle	-0.017 ***	0.008 ***	-0.039 ***	-0.028 ***
Nombre de membres du ménage gagnant un revenu (référence : 6 ou plus)				
0	0.285 ***	0.328 ***	0.306 ***	0.242 ***
1	0.087 ***	0.113 ***	0.082 ***	0.053 ***
2	0.021 ***	0.015 **	0.008 **	0.007 **
3	0.000	-0.009 ***	-0.007 **	-0.009 ***
4	-0.003 *	-0.013 ***	-0.006 *	-0.010 ***
5	-0.005 ***	-0.010 ***	-0.004	-0.011 ***
Taille de la famille économique (référence : 10 ou plus)				
1	0.082 ***	0.117 ***	0.123 ***	0.054 ***
2	0.010 ***	0.032 ***	0.041 ***	-0.014 ***
3	0.022 ***	0.054 ***	0.038 ***	-0.009 ***
4	0.015 ***	0.048 ***	0.030 ***	-0.015 ***
5	0.014 ***	0.044 ***	0.028 ***	-0.016 ***
6	0.010 ***	0.037 ***	0.019 ***	-0.017 ***
7	0.004 *	0.026 ***	0.013 ***	-0.020 ***
8	-0.002	0.014 ***	0.004	...
9	0.006 **	0.006	0.011 **	...
Statut de génération (référence : troisième génération ou générations subséquentes)				
Première génération	0.019 ***
Deuxième génération	-0.007 ***
Années depuis l'admission (référence : plus de 20 ans)				
5 ans ou moins	...	0.083 ***
De 6 à 10 ans	...	0.043 ***
De 11 à 15 ans	...	0.035 ***
De 16 à 20 ans	...	0.029 ***
Les deux parents sont nés à l'extérieur du Canada	0.008 ***	...

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

Note : Chaque modèle tient également compte de la province de résidence et de six catégories de taille de population pour la ville de résidence.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

Bibliographie

Baker, R. S., D. Brady, Z. Parolin et D. T. Williams. 2022. « The enduring significance of ethno-racial inequalities in poverty in the U. S., 1993 – 2017 ». *Population Research and Policy Review*, 41, p. 1049 à 1083.

Banting, K. et D. Thompson. 2021. « The puzzling persistence of racial inequality in Canada ». *Revue canadienne de science politique*, 54(4), p. 870 à 891.

Bernard, A. et X. Zhang. 2022. « Tendances désagrégées en matière de pauvreté tirées du Recensement de la population de 2021 ». *Recensement en bref*, n° 2021009. Produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021009/98-200-x2021009-fra.cfm>.

Block, S., G-E. Galabuzi. et R. Tranjan. 2021. « Canada's colour coded income inequality ». *Directions: Research and Studies on Race Relations in Canada*, 9 (hiver), p. 63 à 80.

Bonikowska, A., D. A. Green et W. C. Riddell. 2008. « Littératie et marché du travail : les capacités cognitives et les gains des immigrants ». *Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes*, n° 020. Produit n° 89-552-M au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/89-552-M2008020>.

Chen, W-H. et F. Hou. 2019. « Mobilité intergénérationnelle au chapitre de la scolarité et résultats sur le marché du travail : variation parmi la deuxième génération d'immigrants au Canada ». *Direction des études analytiques : série de documents de recherche*, n° 418. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2019006-fra.htm>.

Chiswick, B. R. et P. W. Miller. 2002. « The complementarity of language and other human capital: Immigrant earnings in Canada ». *IZA Discussion Papers*, n° 451. Bonn: Institute for the Study of Labor.

Crossman, E. 2013. *Le faible revenu et l'immigration : Survol et orientation future de la recherche*. Ottawa, Citoyenneté et Immigration Canada, <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/rapports-statistiques/recherche/faible-revenu-immigration-survol-orientation-future.html>.

Gouvernement du Canada. 2018. *Une chance pour tous : la première Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté*. Ottawa, Emploi et Développement social Canada, <https://www.canada.ca/content/dam/canada/employment-social-development/programs/poverty-reduction/reports/poverty-reduction-strategy-report-FR.pdf>.

Hou, F. 2014. « A general approach to effect decomposition ». *Social Science Quarterly*, 95(3), p. 894 à 904.

Hou, F. et T. R. Balakrishnan. 1996. « The integration of visible minorities in contemporary Canadian society ». *Cahiers canadiens de sociologie*, 21(3), p. 307 à 326.

Kaida, L. 2015. « Ethnic variations in immigrant poverty exit and female employment: The missing link ». *Demography*, 52(2), p. 485 à 511.

Kazempur, A. et S. Halli. 2001. « Immigrants and the “new poverty”: The case of Canada ». *International Migration Review*, 35(4), p. 1129 à 1156.

- Murphy, B., X. Zheng et C. Dionne. 2012. « Le faible revenu au Canada : une perspective multi-lignes et multi-indices ». *Série de documents de recherche – Revenu*, n° 001. Produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2012001-fra.htm>.
- Park, J. et D. Myers. 2010. « Intergenerational mobility in the post-1965 immigration era: Estimates by an immigrant generation cohort method ». *Demography*, 47(2), p. 369 à 392.
- Picot, G. et F. Hou. 2003. « La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada ». *Direction des études analytiques : documents de recherche*, n° 418. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/11F0019M2003198>.
- Picot, G. et F. Hou. « Immigration, faible revenu et inégalité des revenus au Canada : Quoi de neuf durant les années 2000? » *Direction des études analytiques : documents de recherche*, n° 364. Produit n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11f0019m/11f0019m2014364-fra.htm>.
- Qiu, T. et G. Schellenberg. 2022. « La rémunération hebdomadaire des personnes nées au Canada appartenant à un groupe de minorité visible désigné et de celles de race blanche au milieu des années 2010 ». *Rapports économiques et sociaux*, 2(1), p. 1 à 21, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/36-28-0001/2022001/article/00004-fra.htm>.
- Reitz, J. G. et K. Somerville. 2004. « Institutional change and emerging cohorts of the “new” immigrant second generation: Implications of the integration of racial minorities in Canada ». *Journal of International Migration and Integration*, 5(4), p. 385 à 415.
- Skuterud, M. 2010. « The visible minority earnings gap across generations of Canadians ». *Revue canadienne d'économie*, 43(3), p. 860 à 881.
- Statistique Canada. 2015. « Les lignes de faible revenu, 2013-2014 : mise à jour ». *Série de documents de recherche – Revenu*, n° 002. Produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2015002-fra.htm>.
- Statistique Canada. 2022. Dictionnaire, Recensement de la population, 2021, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/ref/dict/index-fra.cfm>.
- Statistique Canada. 2023. « Un portrait du niveau de scolarité et des résultats professionnels au sein des groupes de populations racisés en 2021 ». *Recensement en bref*, n° 2021011. Produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021011/98-200-x2021011-fra.cfm>.
- Zhang, X. 2010. « La mesure du faible revenu au Canada : Que nous apprennent les divers seuils et indices? » *Série de documents de recherche – Revenu*, n° 3. Produit n° 75F0002M au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75f0002m/75f0002m2010003-fra.htm>.
- Zhou, M. et R. G. Gonzales. 2019. « Divergent destinies: Children of immigrants growing up in America ». *Annual Review of Sociology*, 45, p. 383 à 399.